**L’épi**

**C’tout**

Règlement intérieur

⮚ **Adhésion**

* **Critères d’adhésion**

L’épicerie est ouverte aux personnes domiciliées sur les communes suivantes :

**JOUARS PONTCHARTRAIN VILLIERS SAINT FRÉDERIC – BEYNES- SAULX MARCHAIS**

**NEAUPHLE LE VIEUX – NEAUPHLE LE CHATEAU - MARCQ – THOIRY – AUTOUILLET**

**SAINT RÉMY L’HONORÉ - LE TREMBLAY SUR MAULDRE – VICQ – AUTEUIL LE ROI**

**BAZOCHES SUR GUYONNE – MAREIL LE GUYON – SAINT GERMAIN DE LA GRANGE**

Le nombre maximum d’adhérents est fixé à 200.

* **Comment adhérer ?**

L’adhésion se fait à partir du site internet de « l’Épi C’tout », www.monepi.fr/epictout, lien « COMMENTADHÉRER»(un tutoriel d’adhésion est disponible).

Bien entendu, vous pouvez au préalable venir à l’épicerie : nous serons ravis de vous faire découvrir le lieu et répondre à toutes les questions que vous pourriez vous poser concernant l’organisation et l’utilisation de l’épicerie.

⏵je crée mon compte adhèrent en ligne en prenant connaissance des statuts et du règlement intérieur.

⏵je fais un virement de la somme de mon choix (par tranche de 50€) depuis mon compte bancaire sur le compte de « l'Epi C’tout »(dont l’IBAN m’est communiqué dans le mail de confirmation d’adhésion).

⏵En parallèle, je crédite mon compte adhèrent de la même somme, via le lien « COMPTE ».

*Un minimum de 50€ sur votre compte adhèrent est demandé afin d’assurer la trésorerie de l’association et permettre d’initialiser les commandes.*

⏵Je paye mon adhésion en ligne via le lien « ADHESIONS » accessible depuis « MES ACHATS» (l’adhésion est annuelle) en choisissant la formule « individuelle » ou « famille ».

◦ «Adhésion Individuelle Annuelle» à 15€ si je suis une personne seule ou une famille monoparentale.

 ◦ « Adhésion Famille Annuelle » à 30€ si je suis une famille.

Des rapprochements sont faits régulièrement entre les virements bancaires et les déclarations de recharge par les membres du Conseil d’Administration de l’association. La vérification du paiement de l’adhésion annuelle est ensuite faite en début d’exercice.

**Le paiement de l’adhésion annuelle vaut acceptation tacite du règlement intérieur.**

**Une adhésion réglée du 1er janvier au 3O septembre est valable pour l’année civile en cours.**

**Une adhésion réglée à partir du 1er octobre est valable jusqu’à la fin de l’année civile suivante.**

**Aucun remboursement de l’adhésion ne sera effectué, y compris si un membre de l’association souhaite la quitter en cours d’année. En revanche, si un solde est présent sur le compte d’un adhèrent, au moment où il quitte l’association, il lui sera remboursé intégralement.**

⮚ **Utilisation des services de l’association**

* **L’épicerie**

⏵Pour les **PRODUITS NON FRAIS** :

 - je fais mes courses à l’épicerie à l’horaire de mon choix (voir horaires d’ouverture) ; j’ai la possibilité de les réserver sur le site de l’épierie.

 - Et sur la tablette dédiée à cet effet, je paye avec mon compte adhérent, avec débit sur mon compte prépayé.

⏵Pour les **PRODUITS FRAIS** :

 - Je précommande à l’avance mes produits frais via le site et je les récupère le jour de leur livraison.

 - Je respecte la date limite définie par le Conseil d’Administration pour passer commande (au-delà de cette date, ma commande ne pourra pas être prise en compte)

 - Attention, si j’omets de récupérer mes produits frais ou de les faire récupérer par une tierce personne, ceux-ci seront redistribués aux bénévoles présents).

Si besoin, il y a constamment un adhérent sur place pour aider.

Dans une démarche écologique de **réduction des déchets**, je m’engage à faire le maximum pour utiliser des contenants réutilisables, et/ou recyclables et à opter pour des produits en vrac ou avec le moins d’emballage possible.

 **☺ 1 bocal en verre m’est offert avec mon adhésion**.

D’autres contenants (bocaux en verre, pochons en tissus….) sont en vente à l’épicerie.

* **Coin café et animations**

« L’Épi C’tout » se veut un lieu de convivialité et de rencontres ; je profite du coin café et des diverses animations mises à ma disposition à l’épicerie :

 - dégustation de nouveaux produits

 - rencontres avec les producteurs ou entre adhérents

 - ateliers (pédagogiques, écologiques, cuisine, fabrication maison, enfants….)

 - conférences…

Le coin café est ouvert également aux non-adhérents accompagnant un adhérent.

Le café et/ou le thé sont à disposition gratuitement.

* **Potager**

Le carré « aromates » ainsi que le compost sont en libre accès.

*Note : l’accès au potager et à toutes les activités associées ne sera possible qu’une fois celui-ci effectivement mis en place et l’option réellement ouverte.*

⮚ **Participation**

* **Choix du créneau**

Je suis pleinement responsable de ma participation à la vie de l’association et **je m’engage à donner 2h de mon temps chaque mois** selon mes possibilités et le planning proposé.

Pour ce faire, je choisis sur le site de l’épicerie le créneau qui me convient via la fonction « PLANNING ».

 - ce créneau peut etre différent chaque mois

 - je peux échanger ponctuellement ma participation à l’amiable avec un autre adhérent que je remplacerai à mon tour ultérieurement (notamment en cas d’empèchement pour un créneau déjà réservé) : je gère moi-même mon remplacement.

 - j’ai la possibilité de cumuler 2 créneaux (2 x 2h) sur un même mois, afin d’**anticiper** mes absences programmées (vacances, déplacements professionnels par exemple).

 - une priorité de choix sur les créneaux est attribuée aux membres du CA pour assurer les tâches de gestion.

 - l’absence de participation et de réservation de créneau, sans régularisation de la part de l’adhérent sur le trimestre en cours, entraine automatiquement l’impossibilité de commander à l’épicerie.

Un créneau de participation est familial et peut etre assuré par l’un ou l’autre des membres de la famille, selon les mois et l’activité choisie.

La participation des enfants mineurs de moins de 16 ans aux diverses activités est autorisée uniquement sous la responsabilité de leurs parents.

L’adhérent doit être assuré personnellement au titre de la responsabilité civile.

* **Type d’activités**

Je participe au choix, aux activités suivantes :

⏵**la gestion de l’épicerie :**

 - ouverture en respectant strictement les horaires prévus

 - mise en service de(s) tablettes(s) ou ordinateur(s)

 - réception et mise en rayon des produits

 - mise à jour du stock de produits sur le site

 - accueil et aide aux adhérents

 - ménage

 - préparation du café et/ou thé pour le coin café

 - fermeture en respectant strictement les horaires prévus.

⏵**autres tâches de gestion :**

 - inventaire complet (au moins une fois par mois)

 - commandes de réassort du stock

 - gestion des factures fournisseurs

 - relation en tant que « référent » auprès de toute personne désirant un accompagnement dans l’utilisation de l’épicerie

⏵**collecte des produits auprès des producteurs :**

 - effectuée par l’adhérent avec son véhicule personnel (détail des tournées sur le site)

 - pas de remboursement de frais d’essence et de déplacement

 - livraison et déballage des colis à l’épicerie uniquement et sous le contrôle de l’adhérent « responsable » présent dans ce même créneau.

⏵**distribution des produits frais à l’épicerie**

⏵**au potager :**

 - entretien

 - mise en place des semis et plants

 - désherbage et soins divers

 - récolte

⏵**animation de rencontres ou d’ateliers**:

 - dates et informations envoyées à tous les adhérents par mail et par voie d’affichage dans l’épicerie.

⏵**gestion de l’association :**

ces tâches sont réservées aux membres du Conseil d’Administration qui sélectionnera chaque mois et avant ouverture du planning aux adhérents, les créneaux qui lui seront attribués.

 - gestion des adhésions

 - gestion des ventes : création et modification produits (libellé, fournisseurs, prix)

 - gestion des commandes et stocks : suivi des inventaires et commandes réassort du stock pour les fournisseurs en commande manuelle.

 - gestion des tournées de collecte des produits : dispatching des tournées aux

 adhérents ayant choisi la participation « collecte » dans le planning.

 - mise à jour du site web, de la plate forme information et des outils de communication.

 - comptabilité adhérents

 - comptabilité fournisseurs et paiement des factures

 - comptabilité annuelle, bilan

⮚ **Sélection des produits**

La sélection des produits est revue par une commission spéciale, au moins tous les 6 mois, et proposée au Conseil d’Administration pour validation.

* **Choix des produits**

Une grille de décision basée sur 4 critères pourra être utilisée :

1. Qualité biologique
2. Prix
3. distance en Km du lieu de l’Épi C’tout
4. nombre d’intermédiaires

A cela, s’ajoute un critère annexe qui pourra permettre d’affiner la décision : il s’agit de la qualité gustative.

⮚ **Démission ou exclusion de l’association**

Conformément aux statuts, l’exclusion de l’association peut être demandée en cas de motif grave, sur décision du CA, après que l’adhèrent ait été entendu, ou pour non-paiement de la cotisation.

L’adhésion étant annuelle et la planification des activités se faisant sur la base du nombre d’adhérents établi en début d’exercice, il ne sera pas accepté de démission en cours d’année civile (sauf en cas de force majeure, à présenter au conseil d’administration pour avis).

⮚ **Modification du règlement intérieur**

Le Conseil d’Administration se réserve le droit de modifier le présent règlement intérieur. A la suite de cela, il est dans l’obligation d’en informer tous les adhérents .

Le site internet de l’association est adossé à une base de données en respect de la loi n° 78- 17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 et de la **Dispense n° 8 - Délibération n° 2010-229 du 10 juin 2010 dispensant de déclaration les traitements automatisés de données à caractère personnel mis en œuvre par des organismes à but non lucratif abrogeant et remplaçant la délibération n° 2006-130 du 9 mai 2006.**

10 Juin 2010 - Thème(s) : Association

**JORF n°0155 du 7 juillet 2010 page texte n° 76**

http://www.cnil.fr/documentation/deliberations/deliberation/delib/106/ La base est constituée de :

* fichier adhérent (paiement des adhésions gérées via la boutique en ligne)
* fichier produits
* fichier fournisseurs
* statistiques consommation
* gestion du planning
* gestion des tournées